



Pommier / Poirier

N°12
04/05/2017

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine
Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonagui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables est encore significatif, le risque pourra toujours être important aux prochaines pluies si la durée de la période d'humectation est suffisante.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de pontes est en cours.
- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier / Poirier - Edition
Sud Nouvelle-Aquitaine
N°12 du 04/05/2017 »*



Pommier - Poirier

• Tavelure

Des taches de tavelure sur feuilles sont visibles dans certaines parcelles. Les premières taches sur jeunes fruits sont également visibles sur arbres non traités.

D'après le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies qui sont intervenues du 30 avril au 2 mai ont engendré des contaminations sur la majorité des secteurs.



Tavelure sur jeune fruit

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Contaminations enregistrées sur la période du 27 avril au 3 mai

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	01/05 à 13h au 02/05 à 06h	Légère
	Béquin	01/05 à 18h au 02/05 à 08h	Légère
		30/04 à 12h au 01/05 à 12h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	-	-
24	Port-Ste-Foy	-	-
33	Blasimon	-	-
	Les Leves	01/05 à 18h au 02/05 à 07h	Légère
		30/04 à 11h au 01/05 à 12h	Assez Grave
	Quinsac	01/05 à 15h au 02/05 à 05h	Légère
30/04 à 09h au 01/05 à 08h		Légère	
16	Le Tâtre	30/04 à 10h au 02/05 à 06h	Grave
17	St-Quantin-de-Rançanne	01/05 à 14h au 02/05 à 05h	Légère

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure sont réalisés avec le capteur de type Burckard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne. Les pluies qui sont intervenues du 30 avril au 1^{er} mai ont donné lieu à de très fortes projections sur les deux sites.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0,3% par jour.

Evaluation du risque

Les prochaines précipitations pourront encore donner lieu à des projections significatives. Le risque tavelure pourrait être élevé aux prochaines pluies si les conditions de températures et de durée d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes toujours en période de pousse active), des pluies annoncées et de présence éventuelle de tavelure déclarée.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement, des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées.

Les conditions climatiques annoncées pour les jours à venir pourraient être favorables aux infections, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• **Oïdium**

En parcelles sensibles, le pourcentage de pousses avec présence augmente.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

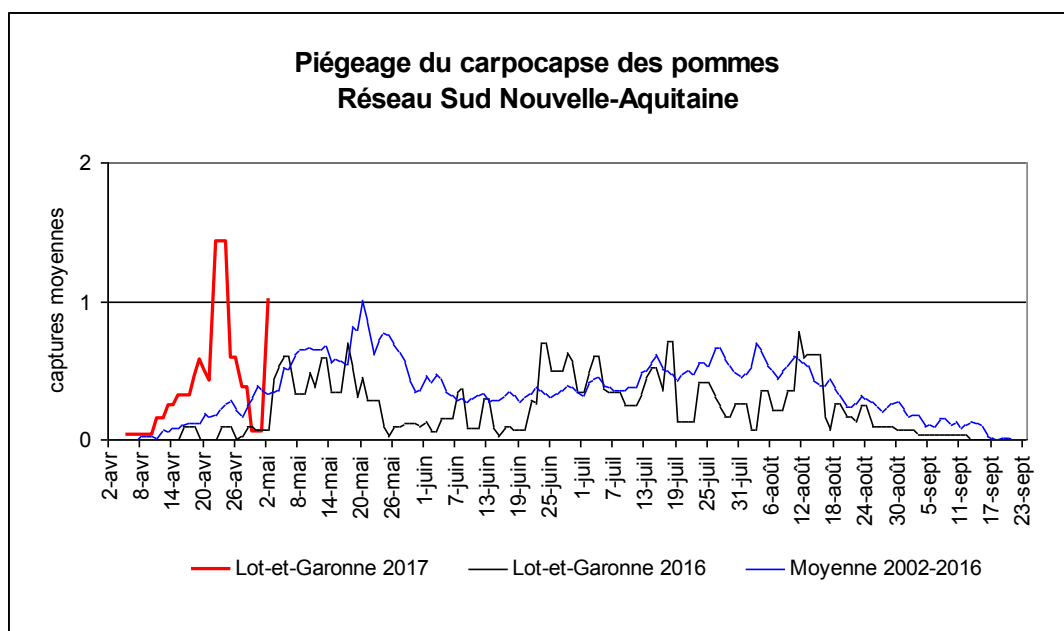
Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

• **Carpocapse des pommes**

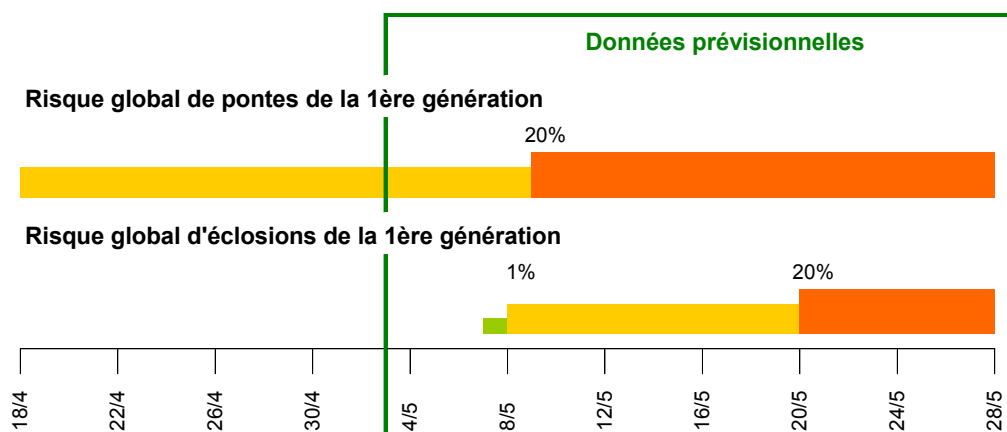
Sur notre réseau de piégeage, une baisse des prises a été enregistrée en fin de semaine dernière mais les prises sont de nouveau en hausse depuis ce milieu de semaine.



Données de modélisation : depuis le 25 avril, les températures moyennes journalières sont nettement inférieures aux normales de saison (- 1 à - 6°C par rapport à la normale), la situation vis-à-vis des pontes et des éclosions a peu évolué depuis le dernier bulletin et les dates annoncées par le modèle ont ainsi reculé de 2 à 3 jours.

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 14% du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (15 à 16°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 8-10 mai et les éclosions pourraient débuter à partir des 7-9 mai en secteur précoce. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes), ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours.

Données de modélisation Carpopapse des pommes



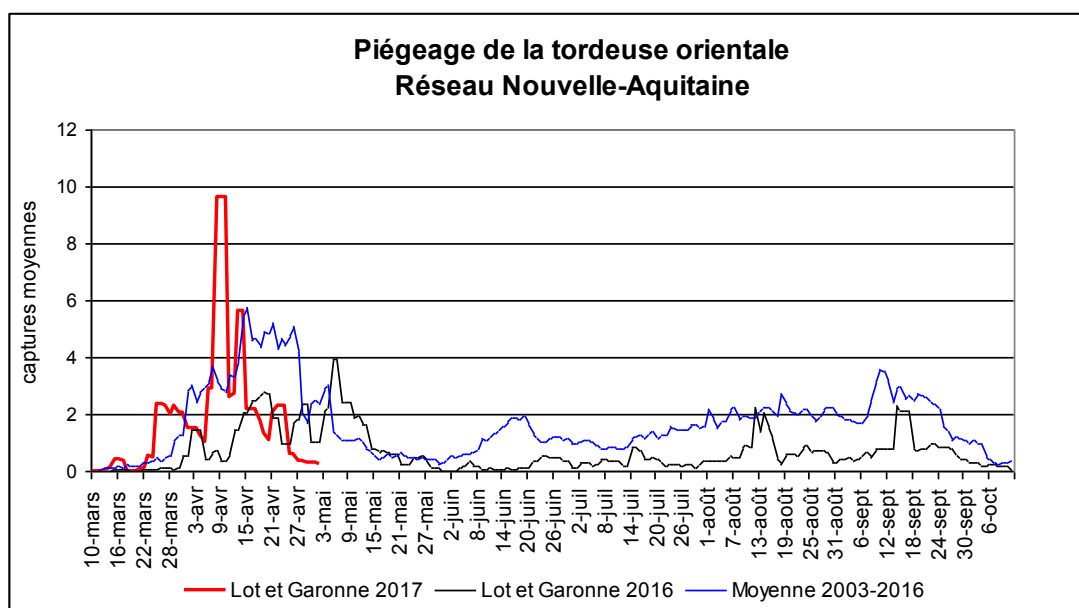
Evaluation du risque

La période à risque de ponte est en cours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être installés.

• Tordeuse orientale

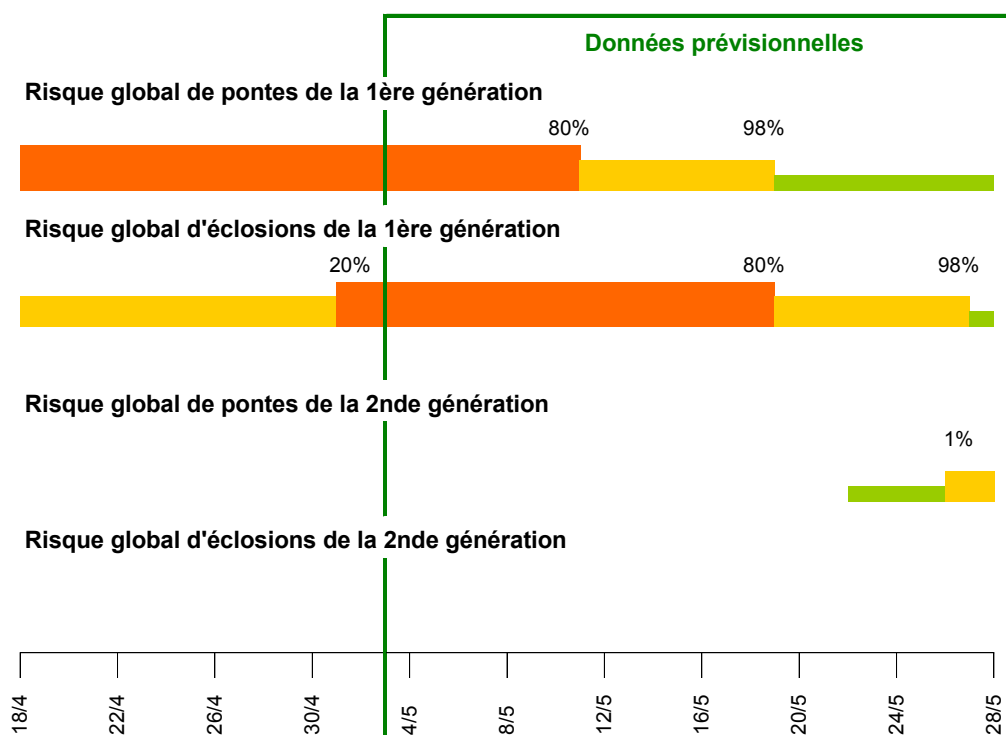
Sur notre réseau de piégeage, les prises sont faibles.



Données de modélisation : depuis le 25 avril, les températures moyennes journalières sont nettement inférieures aux normales de saison (- 1 à - 6°C par rapport à la normale), la situation vis-à-vis des pontes et des éclosions a peu évolué depuis le dernier bulletin et les dates annoncées par le modèle ont ainsi reculé de 5 à 6 jours.

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 65% du potentiel de pontes et 30% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (15 à 16°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 10-12 mai et les éclosions jusqu'aux 18-20 mai en secteur précoce. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes), ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours. Le second vol ne devrait pas débuter avant les 21-23 mai.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est en cours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

• Puceron cendré

Des repiquages de pucerons cendrés sont observés. La présence des premiers individus ailés est notée.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : La simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

- **Puceron lanigère**

En parcelles à forte pression, la migration du puceron lanigère sur les jeunes pousses est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* restent encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

- **Psylle du poirier**

Dans nos parcelles de référence, les dépôts d'œufs et les éclosions se sont intensifiés (16 à 90% des pousses avec présence de pontes et 4 à 40% avec jeunes larves en ce début de semaine).

Evaluation du risque

Les éclosions des larves de la seconde génération sont en cours.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse. Des dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles à forte pression.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Punaises**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, des adultes de punaises sont observés.

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

• Acariens rouges

En parcelles à forte pression en 2016, des foyers d'acariens rouges avec présence de larves, d'adultes et de pontes sont observés. On note encore peu d'acariens prédateurs.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

• Cochenilles

Cochenille rouge du poirier : des pontes sont présentes sous les boucliers et les premières larves mobiles sont observées.

Pou de San José : selon nos simulations, avec des températures conformes aux normales de saison, la migration des jeunes larves pourrait débuter à partir des 17-22 mai.

Pseudococcus : des adultes sont actuellement visibles aux niveaux des broussins sur pommiers.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débute lors de la migration des jeunes larves, elle débute pour la cochenille rouge du poirier.

Mesures prophylactiques : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broyage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• *Metcalfa pruinosa*

Le flatide pruineux *Metcalfa pruinosa* passe l'hiver sous forme d'œufs, dans les anfractuosités de l'écorce des espèces végétales qu'il colonise. Les éclosions sont très échelonnées, elles débutent généralement en mai et peuvent se poursuivre jusqu'en septembre. En s'alimentant de la sève de la plante hôte, il affaiblit les végétaux et entraîne, par le miellat qu'il sécrète, le développement de fumagine sur les feuilles et les fruits.

Metcalfa pruinosa est extrêmement polyphage et peut coloniser de nombreuses espèces végétales. Il est très présent dans les haies, les friches et les bords de rivières. Ces zones le plus souvent non traitées constituent des réservoirs très importants.

En parcelle de référence, la première jeune larve a été observée en ce début de semaine.

Mesures prophylactiques : dans les parcelles où *Metcalfa* a posé problème l'année dernière, des mesures prophylactiques peuvent être envisagées : débroussaillage et broyage des adventices afin de limiter son extension. Une lutte biologique avec un hyménoptère parasite naturel et spécifique de *Metcalfa pruinosa* : *Neodryinus typhlocibae* est possible par l'implantation de nids qui doivent déjà être en place.



Jeune larve de metcalfa

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent. Nous observons régulièrement la présence de syrphes, de coccinelles et de chrysopes aux stades différents stades (adulte, œuf et larves) ainsi que des cantharides et des punaises.



Syrphe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Jeune larve de chrysope

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Gel

Les gelées enregistrées en fin de semaine dernière (27, 28 et 29 avril) ont pu engendrer des dégâts sur certaines parcelles. Les températures minimales enregistrées le 27 avril ont été proches de 0°C sur de nombreux secteurs et bien inférieures dans certains cas (- 1,4°C enregistré à Cancon en Lot-et-Garonne et Le Tâtre en Charente, - 1,7°C à Les Lèves en Gironde et jusqu'à - 2,5°C à Bergerac-Le Fleix en Dordogne).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".